

La France 7ème e-gouvernement selon l'ONU

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis occupent les deux premières places du classement mondial des "e-gouvernements" établi par l'ONU, qui a publié une étude sur les efforts des Etats pour expliquer leur action en ligne et associer les citoyens aux prises de décision grâce à Internet.

La France occupe la septième position de ce classement sur la "e-participation" des citoyens à l'action gouvernementale, à égalité avec les Pays-Bas, selon l'étude des Nations unies intitulée "Rapport mondial 2003 sur le secteur public - Le e-gouvernement à la croisée des chemins".

Un deuxième palmarès, dominé par les Etats-Unis et la Suède, distingue les pays les plus actifs en matière d'"e-administration", c'est-à-dire l'accès en ligne aux services publics et aux procédures administratives.

Alors que de nombreux pays en développement ont peu de réalisations à leur actif dans chacun des deux domaines, certains autres, comme le Chili, les Philippines, le Mexique et l'Argentine font mieux que nombre de pays riches en matière de consultation des citoyens par Internet.

Suite de l'article du Monde

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le vendredi 7 novembre 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3673-france-7eme-e-gouvernement-selon-l039onu.html>